

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 10 (1980)
Heft: 9

Artikel: Florès 80
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829821>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avec des programmes de personnel, de lits et de linge.

Etait-ce suffisant pour refuser le vase de nuit à cette petite grand-mère incontinent? Pourquoi accuser cette jeune fille qui malencontreusement avait oublié de rester à jeun, prise entre les ordres différents de l'infirmière et de l'aide soignante? Quelques explications et un sourire reconfortant donnés par l'assistant n'auraient-ils pas contribué à apaiser l'angoisse de cette future opérée si timide? Mme D. aurait peut-être pris un peu de nourriture si la diététicienne avait eu quelques instants pour écouter ses désirs avant de lui imposer un menu inadapté à son intervention?

Madame F. avait tant attendu l'arrivée de la relève du matin pour sa toilette, pour son lit, pour bavarder un peu. Tout fut si vite fait qu'entre un bonjour furtif et un au revoir Madame, elle ne fit que deviner les présences. Marie avait compté sur l'indulgence de l'infirmière de garde pour prolonger l'heure des visites, ses parents ayant fait 400 kilomètres pour venir l'embrasser. Le règlement oblige: «Les visites sont terminées» voilà le verdict.

Je pourrais allonger cette énumération; vous aussi d'ailleurs, qui avez connu de près ou de loin ce monde hospitalier. Mais tout n'est pas si noir dans ce monde blanc qui, en dépit d'horaires souvent harassants, accomplit de véritables miracles.

Il manque parfois un peu de chaleur et d'humanité. Pensons à un arc-en-ciel sous une voûte orageuse... Geneviève

Florès 80

Les traditionnelles et prestigieuses floralies d'automne auront lieu du 8 au 12 octobre 1980 à la Bourdonnette, serres de la Ville de Lausanne. Un paradis aux portes de Lausanne; un merveilleux spectacle à ne pas manquer!

macramé - émaux-bijoux - vannerie - divers travaux d'artisanat.

9 prix récompenseront le meilleur envoi de chaque catégorie.

Le jury sera présidé par le conseiller d'Etat R. Schläppy.

Tous les travaux doivent être remis au Home médicalisé de La Sombaille, Sombaille 4c, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au **vendredi 26 septembre 1980** dernier délai.

Renseignements et règlement du concours: tél. 039/23 32 02 interne 128, service d'animation.

Laurent Angélique filleuls d'«Aînés»

Ces photos d'Angélique et de Laurent ont été prises il y a quelques jours. Elles montrent de mignonnes frimousses: nos deux filleuls grandissent! Angélique aura 6 ans le 19 décembre prochain. Elle vient de passer une douzaine de jours en colonie, dans le canton de Vaud. Ce furent pour elle de belles vacances au grand air, ce bon air qui donne des joues rouges. Depuis mars Angélique fréquente l'école enfantine où elle s'initie au dessin et au bricolage. Elle a fabriqué un joli petit train avec des boîtes de conserve. Dans quelques semaines elle changera d'école, une école où elle pourra rester toute la journée. Car la maman, qui vient d'être accidentée, va pouvoir reprendre son travail.

Quant à Laurent, nous l'avons trouvé retenu dans son lit par une forte angine, entouré des ours en peluche offerts par plusieurs lectrices d'«Aînés»; ses inseparables! Quelques jours auparavant, il était allé à la montagne, rendre visite à son père et à ses frères. Laurent adoré la vie de chalet. Il s'amuse avec les cabris et monte à cheval avec son frère aîné. Garçon facile qui mange de tout, Laurent possède un sens pratique aigu. Quand il accompagne sa maman qui se rend en voiture à son travail dans les étables et écuries de la région, il ne manque jamais de lui demander: «Dis maman, t'as ton permis?» Le 1^{er} septembre, Laurent fêtera son 3^e anniversaire. Des vêtements neufs lui seront offerts par ses marraines et parrains d'«Aînés».

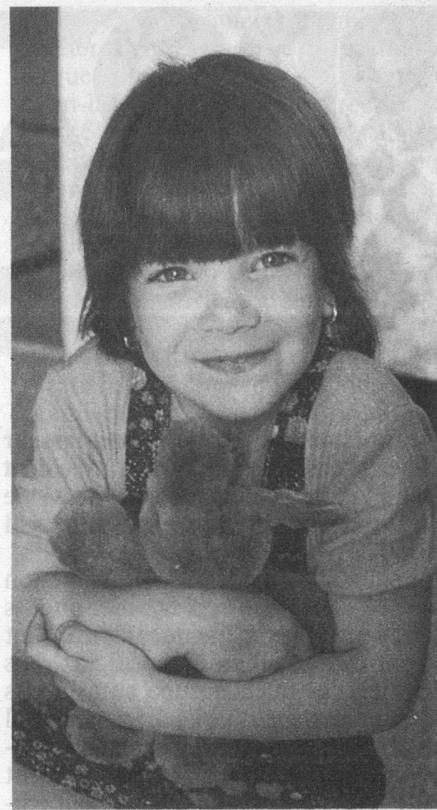
Angélique, Laurent. Nous sommes heureux de pouvoir, grâce à vous, chers lecteurs, procéder à certains

Total au 31 mai 1980: Fr. 4066.90.
Reçu en juin/juillet: de Mlle J. T. Genève Fr. 15.—; Mlle M. J. Corseaux Fr. 40.—; Mme Ch. B. Thonon Fr. 100.—; Mme A. A. Fribourg Fr. 10.—; Mlle I. W. Thônex Fr. 60.—; Mme I. C. Genève Fr. 20.—; Mme Cl. M. Lausanne Fr. 50.—. Total Fr. 295.—.

Total général Fr. 4361.90

Participation frais de pension et écolage Angélique.
souliers pour son frère Fr. 300.—

Solde au 1.8.80 Fr. 4061.90



achats qui allègent des budgets familiaux souvent acrobatiques. Nous vous en remercions de tout cœur.

Nous reparlerons de nos deux petits protégés dans 3 mois, dans notre numéro de décembre. En attendant, les lecteurs désireux de participer à notre action peuvent adresser leur don au ccp 17-688, Société de Banque Suisse, Fribourg. Prière de préciser au dos du coupon: «Aînés» parrainages, compte 66-851 759. A tous, notre vive gratitude!